## **DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7 TÉL. 514 849 4007 TÉLÉCOPIE 514 849 2195 COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 29 octobre 2013

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie Régie de l'énergie 800 Place Victoria Bureau 255 Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3837-2013 (Cause tarifaire 2013-2014 de Gaz Métro).

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Planification d'audience en Phase 2.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) en Phase 2 du présent dossier :

- Question préliminaire: Nous serions gré à la Régie de bien vouloir indiquer aux participants avant le début de l'audience si le panel 4 de Gaz Métro y sera entendu, si le sujet de l'investissement LSR fera partie de la présente audience et si les intervenants peuvent poser des DDR écrites et soumettre une preuve à ce sujet.
- Preuve de SÉ-AQLPA: Monsieur Jacques Fontaine et Madame Brigitte Blais présenteront leur rapport (C-SÉ-AQLPA-0020, SÉ-AQLPA-1 Doc. 1). Durée prévue : 20 minutes.
- Contre-interrogatoire de Gaz Métro: Panel 1: 5-10 minutes. Panel 2: 20 minutes. Panel 3: 20 minutes. Panel 4 (si la Régie juge que le sujet de l'investissement LSR est de sa juridiction et fait l'objet de la présente audience): 15 minutes. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- Contre-interrogatoire des intervenants : Entre 5 et 15 minutes par intervenant, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- Argumentation: Plaidoirie orale (avec support écrit). Durée prévue de 45 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.

sminya Neurs